

Communiqué de presse

Fribourg, le 6 juin 2023

Un campus suisse pour l'exécution des sanctions pénales

À partir de 2026, la formation initiale et continue du personnel pénitentiaire en Suisse se déroulera dans un nouveau campus du CSCSP situé à Marly (FR). Un bâtiment dédié à la formation verra le jour sur le site du Marly Innovation Center (MIC), qui regroupera ainsi plusieurs lieux de formation du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP). Ce dernier bénéficiera de la construction d'un hôtel sur le site pour loger les participant-e-s aux formations.

Le CSCSP a collaboré avec le canton de Fribourg pendant plus de 10 ans afin de trouver une solution qui permettrait de réunir les offres sous un même toit, si possible à proximité du centre ville. Choisir la ville de Fribourg, tant comme siège de la fondation soutenue par le canton et la Confédération que comme site du campus, s'est imposé comme une évidence.

« Tout sous un même toit »

Un nouveau bâtiment d'une surface de 2 500 m² est en construction sur le site du MIC, à côté d'un hôtel qui s'apprête également à voir le jour et qui accueillera les participant-e-s aux formations. Le campus du CSCSP disposera de sa propre cafétéria, mais aussi d'installations sportives et récréatives et d'autres possibilités de restauration. En outre, les coûts de location et d'exploitation du nouveau bâtiment de la formation seront similaires aux coûts actuels pour la formation du personnel pénitentiaire des 26 cantons.

Le MIC, l'un des plus grands campus technologiques de Suisse, est situé à 3 kilomètres à vol d'oiseau de la gare de Fribourg, dans une ancienne zone industrielle de 370 000 m² ayant appartenu à Ciba Geigy et Ilford. Il représente un véritable écosystème comprenant des entreprises, des zones d'habitation et de loisir (restaurants, centre commercial de proximité, piscine couverte). Le MIC accueille actuellement plus d'une centaine de petites entreprises (650 emplois) et dispose d'une ligne de bus directe le reliant à la gare de Fribourg avec départ tous les quarts d'heure (durée du trajet : environ 15 minutes).

La pratique à la rencontre de l'échange suprarégional

Les échanges axés sur la pratique entre membres du personnel de différentes régions linguistiques et culturelles de Suisse sont essentiels. Les compétences opérationnelles du personnel du domaine de l'exécution des sanctions pénales doivent permettre une exécution conforme au droit, appropriée à l'échelle nationale et ayant pour objectif la réinsertion des personnes détenues dans la société. Les échanges interdisciplinaires et suprarégionaux sont également importants pour harmoniser la pratique et la formation.

Jusqu'à présent, les offres du CSCSP étaient dispensées sur plusieurs sites, ce qui entravait les échanges entre les responsables et les participant-e-s aux formations, les collaboratrices et collaborateurs du CSCSP ainsi que les expert-e-s des domaines scientifiques et de la recherche. La création du campus favorise grandement ces rencontres.

Les espaces de rencontre multifonctionnels favorisent la culture de l'apprentissage

Aujourd'hui, les locaux destinés à la formation initiale et continue, aux groupes de travail, à l'organisation interne et au soutien administratif sont répartis sur plus de quatre sites. Cette situation ne répond plus aux exigences actuelles posées à l'exploitation d'un centre de compétences. Les locaux, partiellement agrandis au fil du temps, ne correspondent plus à une nouvelle culture d'apprentissage. La modernisation des offres de formation orientées vers la pratique a augmenté le besoin en salles multifonctionnelles et interdisciplinaires, ce malgré l'existence de salles de collaboration virtuelles.

Sur le campus du CSCSP, les surfaces de bureaux seront nettement réduites au profit de possibilités de travail et d'apprentissage plus flexibles, ainsi que d'espaces de rencontre et de travail multifonctionnels. Au vu de l'émergence de formes de travail flexibles et de la proportion élevée de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel au CSCSP, les futures surfaces dédiées à l'administration pourront être aménagées de manière plus efficiente. Elles seront à la disposition de l'ensemble du personnel et non plus attribuées à des personnes en particulier.

Lien : <https://marly-innovation-center.org/>

Coordination des demandes générales des médias :

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP
N° direct : +41 26 425 44 60 | N° de mobile : +41 76 389 30 40
E-mail : fabienne.ayer@cscsp.ch medien@cscsp.ch

Direction du projet CSCSP à Marly (FR) :

Dominique Chavannaz, responsable du domaine Finances et services au CSCSP, membre du Comité de direction
N° direct : +41 26 425 44 16
E-mail : dominique.chavannaz@cscsp.ch

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP est une fondation de la Confédération, de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et des trois concordats régionaux d'exécution des peines et des mesures.

La fondation a pour but de soutenir la CCDJP, les cantons et les concordats intercantonaux concernant la formation du personnel et des personnes détenues ainsi que le développement dans le domaine pénitentiaire sur le plan national.

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) assure, sur mandat des cantons et de la Confédération, les formations de base et de cadres de l'ensemble du personnel des quelque 90 établissements suisses d'exécution des sanctions, ainsi que des formations continues. Le CSCSP soutient les cantons en traitant des thèmes spécifiques à la profession et encourage les échanges professionnels approfondis tout comme la formation continue des différentes catégories de professions dans l'exécution des peines. Il observe également les développements professionnels dans ce domaine et fournit des informations à ce sujet.

Une démarche conjointe d'amélioration de la qualité nécessite de mener, à l'échelle nationale, des échanges interdisciplinaires entre spécialistes qui donnent l'occasion de présenter et de discuter d'exemples pratiques et d'innovations ayant fait leurs preuves.

Conformément au mandat de la CCDJP, le CSCSP vise à promouvoir l'harmonisation des domaines d'activité liés au contexte pénitentiaire sur l'ensemble du territoire.